

CANADA

En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Arrangement.

Fait à Rome, le 29 novembre 1950 en français, anglais et italien, les trois textes étant également authentiques, en un exemplaire unique qui sera déposé dans les archives du Gouvernement italien; le Gouvernement italien remettra des copies certifiées de cet Arrangement à chacun des autres Gouvernements signataires et à tous les autres Gouvernements parties à l'Accord signé à Londres le 27 juillet 1946 et notifiera à ces Gouvernements les adhésions au présent Arrangement.

(Suivent les noms des signataires pour la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, l'Italie.)

Agreement between CANADA  
and the UNITED KINGDOM

Extending to Southern Rhodesia the  
Double Taxation Agreement of June 5, 1946

Effected by Exchange of Notes  
Signed at Ottawa February 27 and April 9, 1953

Agreement of June 5, 1946 (as modified)  
shall apply to Southern Rhodesia as from  
May 1, 1953

DOUBLE IMPOSITION  
Impôt sur le revenu

Accord entre le CANADA  
et le ROYAUME-UNI

Étendant à la Rhodésie du Sud l'Accord  
du 5 juin 1946 sur la double imposition

Intervenu par Échange de Notes  
Signées à Ottawa les 27 février et 9 avril 1953

L'Accord du 5 juin 1946 (modifié)  
à la Rhodésie du Sud à partir du 1<sup>er</sup> mai 1953

43 208 309

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., C.A., F.R.S.  
Queen's Printer and  
Controller of Stationery | Controller of the  
Ottawa 1953

Price 25 cents  
M57